

En Occitanie, covoiturez

c'est subventionné !



PAR LA RÉGION OCCITANIE :

Le covoiturage avec liO, c'est **une aide financière jusqu'à 2€** pour vos trajets en covoiturage **inférieurs à 30 km** (en dehors de ceux réalisés à l'intérieur des grandes agglomérations).



LE PASSAGER

Le passager paie au **maximum 2€**.



LA CONDUCTRICE

La conductrice reçoit au **minimum 2€**.

Pour en savoir +

et découvrir les 5 opérateurs partenaires qui reversent la participation de la Région :



PAR L'ÉTAT :

Les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance **peuvent bénéficier d'une prime de 100€** via la plateforme de covoiturage sur laquelle les trajets ont été réalisés !

Pour en savoir +

et bénéficier de la prime :



Les transports de Ma Région

lio-occitanie.fr